

Valeurs de référence

Composition des fonds et présentation des collections pour les bibliothèques communales et les bibliothèques mixtes communales et scolaires

Une analyse détaillée de la rotation des fonds permet d'adapter les collections de façon conséquente aux intérêts et besoin des client-e-s.

La bibliothèque cherche à atteindre des chiffres de prêt importants, car elle met à disposition des documents pour que ceux-ci soient consultés et empruntés par les client-e-s. Les client-e-s, par contre, qui n'aiment pas attendre, voudraient que le fonds entier soit immédiatement disponible. Dans le cas d'une collection très demandée, il faut donc chercher un compromis et veiller à ce que l'on trouve toujours un certain pourcentage des documents dans les rayons.

Dans le cas des documentaires, la disponibilité doit s'élever en moyenne à environ 65%, dans le cas de la littérature pour enfants, adolescents et adultes ou des supports audio-visuels, elle devrait s'élever à environ 50%.

Il existe un rapport entre le taux de rotation, la disponibilité et le taux d'absence. En outre, il est important de noter que pour la même collection le taux de disponibilité peut varier en fonction du délai de prêt : plus celui-ci est court (p.ex. une semaine pour les cassettes-vidéo), plus le taux de disponibilité est élevé.

Les valeurs de référence indiquées ci-dessous sont un instrument de travail qui permet d'évaluer l'utilisation des différentes collections.

• Calcul du taux de rotation annuel

Le taux de rotation annuel total peut être calculé au moyen des taux de rotation des différentes collections (fiction / documentaires / non-livres). Il correspond au nombre de prêts divisé par le nombre total des documents appartenant au fonds ou à la collection.

Exemple Littérature pour enfants

Nombre total des documents relevé le 31.12.99 : 1500 ouvrages

Nombre total des prêts en 1999 : 6000

La collection de la littérature pour enfants a été prêtée 4 fois en 1999.

(6000 : 1500 = 4)

• Terminologie

Taux de rotation Le taux de rotation correspond au nombre de prêts divisé par le nombre total des documents appartenant à une collection (section). On relève en général le taux de rotation annuel.

Disponibilité La disponibilité peut être calculée au moyen de contrôles ponctuels avec la formule indiqué ci-dessous. Elle correspond à 100% moins l'absence.

Absence Le taux d'absence correspond au pourcentage des unités d'une même collection empruntées à un moment précis. Elle correspond à 100% moins la disponibilité.

• Précisions quant à l'utilisation des valeurs de référence

- Les différents taux varient selon la durée de prêt. Les chiffres indiqués ci-dessous correspondent à une durée de prêt de 28 jours et, au cas des vidéos et DVD, à une durée de prêt de 7 jours.
- Au maximum 10% du fonds entier devraient être prêtés moins de deux fois par année.
- Pour ce type de calcul, on ne tiendra pas compte des ouvrages de référence et les périodiques, car leur utilisation est encore plus difficile à déterminer et dépend en large mesure des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Ces chiffres ne peuvent servir de valeurs de références que pour des collections qui comptent plus de 100 documents.
- Le taux d'absence et le taux de disponibilité doivent être relevés deux fois par année. A cet effet, il faut soit compter les documents dans les rayons soit calculer par ordinateur le nombre des unités prêtées.
- Les contrôles ponctuels doivent être effectués à des moments particulièrement significatifs, p.ex. dans le cas des récits de voyage ou guides touristiques en été.

• Conséquences

Si le taux de rotation dépasse les chiffres indiqués dans le tableau, la demande dépasse l'offre dans ce domaine. La bibliothèque n'offre donc pas assez de documents et doit étendre les collections en question.

Si, par contre, le taux de prêt n'atteint pas les chiffres indiqués, il faut examiner l'état, l'actualité et la présentation des fonds. Selon la structure et les intérêts du public, la section respective doit être désherbée, actualisée ou éliminée.

Le tableau indiquant les valeurs de référence se trouve en annexe.

Cette explication fait référence au aide-mémoire, « Merkblatt Richtwerte Bestandesaufbau / -präsentation » écrit par le Centre pour le développement des bibliothèques de Zurich - commission des bibliothèques du Canton de Zurich.

www.kako-zh.ch Downloads Merkblätter